

CHAMPIONNAT NATIONAL CYCLISME UFOLEP 2022



15-16-17
JUILLET

VILLERS-LA-FAYE

ufolep

TOUS LES SPORTS AUTREMENT

CÔTE D'OR



RÉGION
BOURGOGNE
FRANCHE
COMTE



Côte
d'Or
LE DÉPARTEMENT



la ligue de
l'enseignement
un sport par l'éducation populaire

**DIFFU
SPORT**

Sommaire

1. Le mot de la Présidente de l'UFOLEP Côte d'Or	3
2. Le mot du Président national UFOLEP	4
3. Le mot des Maires	4
4. Comité d'organisation	6
5. Programme	7
6. Tableau récapitulatif du programme	8
7. Règlement de l'épreuve	8
8. Accueil	9
9. Classements & Chronométrage	10
10. Déroulement des épreuves	11
11. Les sélections	12
12. Le surclassement	13
13. Les engagements	14
14. Les droits d'engagements	15
15. La grille de départ	15
16. Le matériel	15
17. La tenue vestimentaire	16
18. Le contrôle médical	16
19. Les réclamations	16
20. Les récompenses	17
21. Classement individuel par catégorie	17
22. Classement par équipe comité	18
23. Classement inter-comité	18
24. Restauration	19
25. Nous suivre	19
26. Assurance	19
27. Implantation du championnat	20
29. Partenaires :	23

1. Le mot de la Présidente de l'UFOLEP Côte d'Or

« Mesdames et Messieurs, permettez-moi de vous souhaiter la bienvenue, que vous soyez venus en voisin, ou que vous ayez traversé l'ensemble du territoire pour défendre vos chances sur ce national UFOLEP.

Depuis de nombreuses années, le comité départemental et les cycloportifs de Côte d'Or étaient très tentés par l'organisation d'un tel championnat dans notre département.

Je tiens à remercier les membres de la commission nationale des activités cyclistes qui ont retenu notre candidature ; les membres du comité directeur UFOLEP 21 qui soutiennent ce projet ; les communes de Villers-la-Faye, Chaux, Meuilley et les membres du Vélo sport de Trouhans, notre club support, ainsi que tous les bénévoles, sans qui rien de cela ne serait possible.

Merci également à nos partenaires institutionnels et privés ainsi qu'à nos sponsors pour leur contribution financière pour cette manifestation.

Quoi de plus valorisant pour une ville, un département, une région que de recevoir les 600 meilleurs sportifs de la discipline pour ce qui va être, nous l'espérons tous, une belle joute sportive sur ce circuit au milieu des vignobles de Nuits Saint Georges.

3

Grâce aux efforts conjugués de chacun, je suis persuadée que ce national UFOLEP connaîtra le succès qui lui est dû et qu'il donnera un véritable coup de projecteur sur cette discipline au combien exigeante, mais aussi sur notre fédération.

Je souhaite à chacun et chacune d'entre vous, d'apprécier son séjour à Villers-la-Faye, qui vous donnera peut-être envie de revenir en Bourgogne Franche-Comté

Que les épreuves se déroulent dans le meilleur esprit.

Vive le cyclisme à l'UFOLEP.

Mme Patricia GAVIGNET
Président du Comité Départemental
UFOLEP Côte d'Or

2. Le mot du Président national UFOLEP

C'est un des rassemblements nationaux qui fédère et réunit le plus de monde, sur les vélos mais aussi au bord de la route. Il fallait un comité départemental solide pour vous accueillir et le comité Ufolep de Côte d'or, avec ses bénévoles et ses salariés, y travaille depuis des mois.

Après le national cyclocross, la Talleyrand dédiée au cyclisme féminin et le national VTT, voici le moment de vous mesurer sur la route, dans le meilleur état d'esprit, celui de l'Ufolep. Vous êtes aussi entre les mains de la commission nationale, garante de l'organisation sportive et du respect des règlements.

Ce national sera la fête du cyclisme, je vous souhaite une belle épreuve à toutes et tous

Arnaud JEAN
Président national UFOLEP

4

3. Le mot des Maires

Villers-la-Faye est un village d'un peu plus de 400 habitants.

Ce village des Hautes-Côtes de Nuits situé dans la zone écrivain des Climats de Bourgogne classé au patrimoine mondial de l'Unesco est riche de paysages variés et de biodiversité.

Je suis fière que nous ayons été choisis pour accueillir ce championnat National.

Nos routes se prêtent à la pratique du cyclisme et nos paysages sauront vous séduire.

Hâte de vous retrouver pour cette belle fête du cyclisme.

Bien cordialement

Isabelle Chapuilliot
Maire de Villers La Faye

C'est une fierté et un honneur d'accueillir le championnat National de cycliste UFOLEP sur notre territoire. Le circuit traversera les villages de Villers la Faye, Chaux et Meuilley, bien connus des cyclistes amateurs locaux qui veulent s'essayer dans les pentes des hautes Côtes de Nuits.

C'est l'esprit de sport à taille humaine de cette manifestation, qui a conduit les communes concernées à accepter sans aucune hésitation, la proposition de l'UFOLEP21 d'organiser chez elles cette compétition.

Et quoi de plus naturel que de fixer, comme point central, un pôle scolaire pour cet événement dont l'ambition est l'éducation par le sport !

Ce sera également pour certains, l'occasion de découvrir les charmes des hautes Côtes de Nuits, proches de Gevrey Chambertin et Nuits Saint Georges, au cœur de la zone écrivain des climats de Bourgogne classés au patrimoine mondial de l'Unesco.

Alors, à bientôt !

Georges STRUTYNSKI
Maire de Meuilley
Président du SIVOS des Hautes Côtes

C'est avec plaisir que l'ensemble de l'équipe Municipale de Chaux et moi-même allons accueillir les Championnat de France de cyclisme UFOLEP les 15, 16 et 17 juillet 2022.

5

Ce sera sur un parcours exigeant et sélectif que les participants pourront découvrir une partie de notre beau territoire des Hautes-Côtes. Un grand merci à Mme Gavignet et à toute son équipe de dirigeants et de bénévoles qui ont choisi notre territoire et nos communes pour cette épreuve nationale.

Je souhaite que l'ensemble des participants et leurs accompagnants découvrent les richesses et les beautés de notre territoire et que cette épreuve vous donne envie de revenir sur les magnifiques parcours cyclistes et pédestres de notre Région.

Je vous souhaite une bonne préparation, une bonne course et surtout de bons moments de convivialité à partager avec vos Amis sportifs....

« Le succès n'est pas final. L'échec n'est pas fatal. C'est le courage de continuer qui compte. » Winston Churchill

Bien sportivement à toutes et tous

Philippe BALIZET
Maire de Chaux (21700)

4. Comité d'organisation

<u>Président de l'épreuve :</u>	Arnaud JEAN, président de l'UFOLEP national ou sa représentante : Sandrine MANET
<u>Président du Comité d'organisation :</u>	Patricia GAVIGNET
<u>Responsables de l'épreuve:</u>	Patricia et Pascal GAVIGNET
<u>Responsable de la C.N.S. :</u>	Alain GARNIER
<u>Responsable technique auprès de la C.N.S. :</u>	Daniel LE GLEVIC
<u>Directeur de courses :</u>	Jean-Claude DURAND
<u>Membres de la CNS :</u>	Patrick CROMMELINCK, Karine DEVERT, Vincent LEFRANT Jacky PLONQUET Christophe ARTIGAUD
<u>Officiels :</u>	Patricia CROMMELINCK, Catherine GARNIER, Martine LE GLEVIC, Gaétan CROMMELINK, Michel DEMOULIN, Jean-Claude DURAND
<u>Contact du Comité d'organisation :</u>	UFOLEP Côte d'Or Patricia GAVIGNET 2 rue des Corroyeurs 21000 DIJON Ufolep21@orange.fr
<u>Contact du Club organisateur :</u>	Vélo sport de Trouhans Patricia GAVIGNET pascalgavignet@orange.fr

5. Programme

Vendredi 15 juillet:

Pôle scolaire et Périscolaire des hauts de côtes (21700)

- 9 h 00 à 12 h 00 et 14 h 00 à 18 h 00 : Remise des dossards et plaques au responsable de la délégation
- 15 h 00 : Jeunes M/F 13/14 ans (3 tours, 36.2 kms)
- 16 h 30 : Jeunes M/F 15/16 ans (5 tours, 60.4 kms)
- 18 h 30 : Cérémonie officielle d'ouverture du Championnat, et remise des récompenses

Samedi 16 juillet:

Pôle scolaire et Périscolaire des hauts de côtes (21700)

- 8 h 30 : Adultes Masculins 50/59 ans (6 tours, 72.4 kms)
- 11 h 00 : Adultes Féminines 17/29, 30/39, 40/49, 50 ans et plus (5 tours, 60.4 kms)
- 13 h 30 : Adultes Masculins 17/19 ans (6 tours, 72.4 kms)
- 16 h 00 : Adultes Masculins 30/39 ans (7 tours, 84.5 kms)
- 18 h 30 Remise des récompenses

7

Dimanche 17 juillet:

Pôle scolaire et Périscolaire des hauts de côtes (21700)

- 8 h 30 : Adultes Masculins 60 ans et plus (5 tours, 60.4 kms)
- 11 h 00 : Adultes Masculins 40/49 ans (7 tours, 84.5 kms)
- 14 h 00 : Adultes Masculins 20/29 ans (7 tours, 84.5 kms)
- 17 h 30 Remise des récompenses, et passation au prochain comité organisateur.

6. Tableau récapitulatif du programme

Programmation	Catégorie	Nombre de Tours	Distance autorisée (kms)	Distance à parcourir (kms)
15/07 à 15h00	Jeunes M/F 13/14 ans	3	35	36.2*
15/07 à 16h30	Jeunes M/F 15/16 ans	5	60	60.4*
16/07 à 8h30	Adultes M 50/59 ans	6	70-80	72.4
16/07 à 11h00	Adultes F 17/29 ans	5	70	60.4
16/07 à 11h00	Adultes F 30/39 ans	5	70	60.4
16/07 à 11h00	Adultes F 40/49 ans	5	70	60.4
16/07 à 11h00	Adultes F 50 ans et plus	5	70	60.4
16/07 à 13h30	Adultes M 17/19 ans	6	70-80	72,4
16/07 à 16h00	Adultes M 30/39 ans	7	80-90	84,5
17/07 à 8h30	Adultes M 60 ans et plus	5	60-70	60.4
17/07 à 11h00	Adultes M 40/49 ans	7	80-90	84.5
17/07 à 14h00	Adultes M 20/29 ans	7	80-90	84.5

* Pas de départ différé

7. Règlement de l'épreuve

8

Le Championnat National Cycloport UFOLEP se déroulera les 15, 16 et 17 juillet 2022 à VILLERS LA FAYE (21)

Il est ouvert aux licenciés UFOLEP, y compris ceux qui ont une double appartenance, à condition que leur catégorie FFC ou FSGT soit en adéquation avec le règlement National UFOLEP cycloport.

Organisateur: Comité Départemental UFOLEP de la Côte d'Or.

L'organisation est placée sous le contrôle de la commission nationale des activités cyclistes. Y seront appliqués les statuts généraux de l'UFOLEP et les règlements afférents au Cycloport.

Pour un strict respect de l'environnement, et du règlement en vigueur, une zone ravitaillement et déchets est prévue sur le circuit (cf. plan du circuit). Tout coureur pris en train de jeter un emballage plastique ou papier en dehors de la zone déchet sera automatiquement déclassé par les commissaires de course.

8. Accueil

L'accueil des responsables de délégation se fera :

- **Vendredi 15 juillet**, Pôle scolaire et Périscolaire des hauts de côtes (21700) de 9 h 00 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 18 h 00.
- **Samedi 16 juillet**, (pour les retardataires) au podium des Officiels à partir de 7h.
- **Dimanche 17 juillet**, (pour les retardataires) au podium des Officiels à partir de 7h.

Les lots de bienvenue, seront remis :

- **Le vendredi**, Pôle scolaire et Périscolaire des hauts de côtes (21700)
- **Le samedi et dimanche** au podium des Officiels avec les dossards.

Les dossards, les plaques de cadre et lots de bienvenus, seront à retirer par le responsable de chaque comité et pour la délégation départementale complète. (Les épingles ne sont pas fournies par l'organisation).

9

Les licences et cartes de compétiteurs sont vérifiées en amont, il sera donc inutile de les présenter.

Tout sélectionné qui ne prendra pas le départ, devra justifier de sa défection

au plus tard le 9 Septembre

Par mail à cycloport@ufolep-cyclisme.org

ou par courrier à :

Daniel LE GLEVIC – 12 Bis Rue des Essarts – 78490 LES MESNULS

Faute de justificatif, son comité se verra infliger une amende (voir les règlements financiers des épreuves nationales 2021-2022 pour le montant).

9. Classements & Chronométrage

Nous utiliserons le système de chronométrage à transpondeurs pour gérer les classements.

La mise en place des transpondeurs se fera lors de l'appel, ce qui nous oblige à prévoir un laps de temps supplémentaire et une mise en grille environ 30 min avant chaque départ.

Le transpondeur sera fixé à la cheville gauche par un bracelet velcro.

La récupération se fera après l'arrivée, des officiels et bénévoles récupéreront les transpondeurs au fur et à mesure des arrivées environ 150 m à droite après la ligne d'arrivée.

Tous les cyclistes, qui franchiront la ligne d'arrivée en sens inverse avec un transpondeur au pied et donc déclencheront un nouveau temps, **seront immédiatement déclassés**, et ceci quelle que soit leur place. Un service de sécurité sera présent sur la ligne d'arrivée pour interdire le franchissement en sens inverse.

Que risque un concurrent qui repart vers son domicile, après abandon, sans avoir rendu le transpondeur ?

Il sera avisé par courrier, et nous lui laisserons 15 jours pour nous renvoyer le transpondeur, passé ce délai, il recevra une facture du montant du transpondeur (60 €).

Si la facture n'est pas réglée dans les deux mois qui suivent, il se verra interdire de tous nationaux UFOLEP tant que le litige n'aura pas été réglé.

10

Le fait de s'engager sur un national implique, de fait, l'acceptation du présent communiqué.

RAPPEL

Le chronométrage par transpondeurs sert à classer l'ensemble du peloton (important pour les classements par équipes), mais du fait que nous le fixons à la cheville, il ne garantit pas l'exactitude du classement en cas d'arrivée serrée.

L'écart entre la cheville placée en avant ou placée en arrière peut atteindre de 35 à 40 cm centimètres (suivant la longueur des manivelles), au passage de la boucle du transpondeur. C'est pourquoi toutes les arrivées seront filmées, ce qui nous permettra de visionner le film d'arrivée et éventuellement de remettre à leur bonne place ceux qui ne le seraient pas.

Le speaker devra donc attendre la confirmation de la CNS pour annoncer les résultats, sauf si les écarts étaient tels qu'ils ne puissent souffrir d'aucune contestation

10. Déroulement des épreuves

Les sélectionnés doivent se présenter pour l'appel 30 minutes avant l'heure de départ

Tout sélectionné absent au moment de l'appel de son nom sera placé sur la dernière ligne.

Aucune contestation ne sera acceptée, tout comportement injurieux envers les officiels (par le participant lui-même ou par son entourage), sera sanctionné par un placement sur la dernière ligne, ou par une interdiction de prendre le départ.

Pour les jeunes 13/14 ans, un contrôle de tous les braquets sera effectué au départ.

Développement maximum autorisé :

- 7,01 m (Ex : 46X14) pour les jeunes, féminines et masculins 13/14 ans

À l'arrivée, les braquets des 3 premiers seront également contrôlés. Le blocage du dérailleur sur une denture supérieure est interdit.

Pour les jeunes 13/14 ans, les comités sont invités à nous prêter des roues qui devront être marquées au nom du comité.

Il est formellement interdit de s'entraîner sur le circuit pendant le déroulement des épreuves. Tout contrevenant sera pénalisé, et, quelle que soit la place qui lui aura été attribuée sur la grille de départ, il partira en dernière position.

Durant l'épreuve, le changement de roue sera assuré par un véhicule neutre de l'organisation qui suivra le peloton. Suite à la disparité des roues, (freins à disques...), Les roues devront être fournies par les cyclistes et identifiées.

Le programme étant chargé, et pour respecter les horaires des épreuves suivantes, les commissaires se réservent le droit d'arrêter, les concurrents lâchés, à l'amorce leur dernier tour. Ils seront néanmoins classés en fonction de ce dernier passage sur la ligne d'arrivée.

En cas de contestation, le collège des commissaires pourra prononcer une mise hors course.

Après l'arrivée, il est interdit de repasser la ligne à contre sens. Les cycloportifs rejoindront, l'accueil et les parkings en respectant les consignes et fléchages mis en place.

Les voitures des concurrents ne sont pas autorisées à suivre la course et doivent se conformer au plan de circulation mis en place.

11. Les sélections

10 Engagés et 1 remplaçant, dans les catégories suivantes :

- Jeunes Masculins 13/14 ans
- Jeunes Féminines 13/14 ans
- Jeunes Masculins 15/16 ans
- Jeunes Féminines 15/16 ans
- Adultes Masculins 17/19 ans
- Adultes Féminines 17/29 ans
- Adultes Féminines 30/39 ans
- Adultes Féminines 40/49 ans
- Adultes Féminines 50 ans et +

6 Engagés et 1 remplaçant, dans les catégories suivantes :

- Adultes Masculins 20-29 ans
- Adultes Masculins 30-39 ans
- Adultes Masculins 40-49 ans
- Adultes Masculins 50-59 ans
- Adultes Masculins 60 ans et +

12

Le comité organisateur peut engager 10 titulaires et 1 remplaçant, dans toutes les catégories.

Si dans chaque catégorie le nombre d'engagés (titulaires et remplaçants) n'atteint pas le nombre maximum, les remplaçants seront autorisés à partir. Le nombre maximum d'engagés par épreuve est fixé à 200.

SAISON 2022

Catégories Jeunes

Jeunes M/F 13/14 ans, nés entre le	01/01/2008	et le	31/12/2009
Jeunes M/F 15/16 ans, nés entre le	01/01/2006	et le	31/12/2007

Catégories Adultes Masculines

Adulte masculin 17/19, nés entre le	01/01/2003	et le	31/12/2005
Adulte masculin 20/29, nés entre le	01/01/1993	et le	31/12/2002
Adulte masculin 30/39, nés entre le	01/01/1983	et le	31/12/1992
Adulte masculin 40/49, nés entre le	01/01/1973	et le	31/12/1982
Adulte masculin 50/59 ans, nés entre le	01/01/1963	et le	31/12/1972
Adulte masculin 60 ans et plus, nés avant le	31/12/1962		

Catégories Adultes Féminines

Adulte féminine 17/29, nées entre le	01/01/1993	et le	31/12/2005
Adulte féminine 30/39, nées entre le	01/01/1983	et le	31/12/1992
Adulte féminine 40/49, nées entre le	01/01/1973	et le	31/12/1982
Adulte féminine 50 et plus, nées avant le	31/12/1972		

12. Le surclassement

Cas des jeunes surclassés :

Les jeunes masculins de 16 ans licenciés UFOLEP, mais souhaitant être surclassés, participent aux épreuves 17/19 ans. Ces jeunes de 16 ans doivent être, dès le début de saison, en possession d'un certificat médical de surclassement, délivré par le médecin traitant, et portant la mention « apte à pratiquer la compétition cycliste dans la catégorie d'âge supérieure ». La copie de ce certificat médical sera jointe au dossier d'engagement.

Même réglementation concernant les jeunes féminines de 16 ans qui participent aux épreuves féminines 17/29 ans. Idem pour les jeunes masculins de 19 ans qui participent aux épreuves 20/29 ans.

13. Les engagements

Les engagements se font par l'intermédiaire de la plateforme d'engagements en ligne :

www.cns-webservice.org

Les identifiants ont été fournis aux délégués départementaux et sont identiques pour tous les nationaux des activités cyclistes.

Ouverture du serveur : **28 juin 2022 à 0 h**

Fermeture du serveur : **6 juillet 2022 à 24 h**

Si pour un motif très exceptionnel, un sélectionné n'a pas participé à une des épreuves qualificative, (Départemental ou Régional), le formulaire de dérogation signé du (de la) Président(e) du Comité départemental ou du (de la) délégué(e) départemental(e) devra être joint au dossier d'engagement. Il est obligatoire de se servir du formulaire de dérogation type, téléchargeable sur www.ufolep-cyclisme.org, rubrique règlement.

Les éventuels certificats médicaux et dérogations peuvent être envoyés directement sur le site, par mail à cyclosport@ufolep-cyclisme.org ou par courrier à :

Daniel LE GLEVIC – 12 Bis Rue des Essarts – 78490 LES MESNULS

A l'issue de la période d'engagements, le serveur sera fermé, afin de permettre à la CNS de traiter vos engagements, vous ne pourrez donc plus faire de modifications.

14

Attention:

La procédure pour déterminer l'attribution des dossards est la suivante :

1. Le champion national sortant
2. Les champions régionaux
3. Les sélectionnés dans l'ordre du classement inter-comité de l'année précédente.

Dans le cas d'un **champion régional**, il est nécessaire de renseigner la fiche d'inscription du concurrent, en cochant la case « champion régional ». Les champions régionaux étant mis systématiquement en première ligne, le système d'engagement leur attribuera le numéro d'ordre **99**. Il est important de vérifier ce point lors des engagements.

Après les champions nationaux et les champions régionaux, on classe les participants, dans l'ordre du classement inter-comité de l'année du précédent championnat tous les numéros 1 des différents comités, puis tous les numéros 2 et ainsi de suite.

Sur le site de la CNS vous pourrez consulter au fur et à mesure les engagements, ce qui vous permettra de voir si vous êtes au bon rang dans votre catégorie. Les éventuelles réclamations seront à adresser à votre comité départemental.

Après parution des listes des engagés, aucune correction ne sera apportée.

14. Les droits d'engagements

Après le Championnat, le service comptable de l'UFOLEP Nationale adressera à chaque Comité départemental une facture. En conséquence, aucun règlement ne doit être joint au dossier d'inscription.

Adultes: 17,50 €

Jeunes: 10,50 €

15. La grille de départ

L'emplacement des concurrents sur la grille de départ sera comme suit :

- Le champion national sortant (s'il est présent)
- Les champions régionaux
- Les sélectionnés par ordre du classement Inter-comité de l'année précédente et de l'ordre établi par leur département.

Pour les féminines, le départ des 4 catégories est groupé.

Les n°1 de chaque catégorie sont appelées en alternance (dans l'ordre suivant : féminine 17/29 ans, 30/39 ans, 40/49 ans et 50 ans et +).

- Pour les jeunes 13/14 ans féminins et masculins il n'y aura qu'un seul peloton.
- Pour les jeunes 15/16 ans féminins et masculins il n'y aura qu'un seul peloton.

16. Le matériel

Sont admises les bicyclettes et les roues conformes à la réglementation UCI en vigueur.

Les oreillettes ou tout autre moyen radio (y compris téléphone portable) permettant de communiquer avec l'extérieur sont interdits. Sont également interdites les caméras, quel que soit le point d'ancrage.

Les dossards doivent être fixés, non pliés, au-dessus des poches, visibles et maintenus par 4 épingles.

Les plaques de cadre devront être fixées sous la selle.

17. La tenue vestimentaire

Le port du casque à coque rigide est obligatoire en toute circonstance dès que l'on est sur son vélo.

Sont interdits :

- Les maillots de groupes professionnels en activité,
- Les maillots strictement publicitaires ne portant pas le nom de l'association,
- Les maillots de « Champions départemental, Régional ou National » Tout concurrent en infraction se verra interdire le départ.

Les concurrents doivent porter le maillot de leur Comité départemental. Si celui-ci n'existe pas, ils porteront le maillot de leur association. Dans ces 2 cas, tous les sélectionnés d'un comité devront porter le même maillot, sur la même épreuve.

18. Le contrôle médical

Immédiatement après l'arrivée d'une épreuve, il appartient à chaque concurrent de s'assurer au podium, s'il est désigné ou non pour le contrôle médical.

En cas de contrôle médical, le médecin vous demandera une pièce d'identité.

16

19. Les réclamations

Les réclamations ne peuvent être émises que par le responsable de la délégation dont le nom est indiqué sur la fiche « récapitulatif des engagements ». Les réclamations écrites seront reçues par le Responsable de la Commission Nationale, au minimum 1/2 heure avant le début de la cérémonie protocolaire. Sous peine de nullité, cette réclamation doit être confirmée dans les 48 heures par pli recommandé avec un chèque de caution de 85 € (libellé à l'ordre de l'UFOLEP NATIONALE) auprès de :

Alain GARNIER
88, Rue des roitelets
45770 SARAN

Si la réclamation concerne l'un des trois premiers au classement d'une catégorie, le titre sera gelé et donc non attribué. Dans ce dernier cas, si le gel du titre impacte les classements par comités et le classement inter-comité, ces classements seront également gelés.

20. Les récompenses

Les récompenses individuelles et par équipes seront remises à partir de 18h30 le vendredi et samedi et 17h30 le dimanche, au Pôle scolaire et Périscolaire des hauts de côtes (21700)

Un titre et un maillot ne seront décernés aux jeunes féminines 13/14 ans et 15/16 ans que si elles sont au moins 5 par catégorie. Dans le cas contraire, il n'y aura pas de classement spécifique ni de titre décerné et elles seront classées avec les garçons.

La tenue cycliste (maillot et cuissard) aux couleurs de la délégation départementale ou d'un même maillot de club **dans le cas où il n'y a pas de maillots départementaux** est obligatoire. L'accès aux différents podiums doit se faire tête nue.

Aucune récompense ne sera remise sans le port de cette tenue. L'absence au podium individuel, ou par équipe, non justifié par écrit, fera l'objet de sanction disciplinaire.

21. Classement individuel par catégorie

- 1 maillot, 1 bouquet et 1 médaille d'or au 1^{er}
- 1 médaille d'argent au 2^{ème}
- 1 médaille de bronze au 3^{ème}

RAPPEL

Pour les catégories jeunes masculins 13/14 ans et 15/16 ans, un seul podium est attribué, si le vainqueur n'est pas simple affilié UFOLEP, un titre supplémentaire de Champion National UFOLEP sera décerné au premier Ufolepien. **N'oubliez pas de renseigner pour ces catégories** : affiliation Ufolep ou Open, lors des engagements.

Sur le maillot de « Champion National », **SEULS** peuvent être adjoints le nom et/ou les initiales du club. Toutes autres publicités que celles du partenaire national sont interdites. Toute reproduction du maillot national autre que chez notre partenaire Diffusport est interdite.

Notre partenaire Diffusport peut vous fournir tous les équipements complémentaires au maillot national (combinaison, gants, chaussettes) sur son site : www.diffusport.fr

22. Classement par équipe comité

Pour chaque catégorie, les 3 meilleures places sont prises en compte :

- Équipe classée 1^{er} : 3 médailles d'or
- Équipe classée 2^{ème} : 3 médailles d'argent
- Équipe classée 3^{ème} : 3 médailles de bronze

Équipes concernées par ce classement :

- Jeunes masculins et féminines 13/14 ans (calcul sur le scratch),
- Jeunes masculins et féminines 15/16 ans (calcul sur le scratch),
- Féminines 17/29, 30/39, 40/49 et plus de 50 ans (calcul sur le scratch),
- Adultes masculins 17/19 ans
- Adultes masculins 20/29 ans
- Adultes masculins 30/39 ans
- Adultes masculins 40/49 ans
- Adultes masculins 50/59 ans
- Adultes masculins 60 ans et plus

23. Classement inter-comité

Meilleures places obtenues dans 5 catégories différentes (les féminines adultes sont regroupées en une seule catégorie féminine) :

- Équipe classée 1^{er} : 5 médailles d'or,
- Équipe classée 2^{ème} : 5 médailles d'argent,
- Équipe classée 3^{ème} : 5 médailles de bronze.

Les jeunes féminines 13/14 ans et 15/16 ans figureront dans le classement inter-comité, par rapport à leur place au classement scratch (garçons et filles) et non par rapport à leur place si un classement « jeunes féminines » est établi (au moins 5 au départ).

Équipes concernées par ce classement : voir catégories ci-dessus.

Pour les classements par équipe et inter-comité, en cas d'égalité, c'est la meilleure place qui départagera et, en cas de nouvelle égalité, ce sera la seconde meilleure place obtenue par le département puis la troisième, etc...

24. Restauration

Il sera possible de se restaurer sur la zone Départ / Arrivée.

Possibilité de régler par carte bancaire.

25. Nous suivre

<https://national-cyclisme-ufolep-2022.fr/>

<https://www.facebook.com/events/967069360895212/>

<https://www.facebook.com/nationalufolepcycloport>

26. Assurance

Concernant les reconnaissances du circuit, les licenciés UFOLEP bénéficiant des garanties d'assurances APAC seront couverts au titre de leur licence. En revanche, pour d'éventuels licenciés UFOLEP ne bénéficiant pas des garanties d'assurances APAC, il leur appartient de vérifier que leurs garanties les couvrent pour ces reconnaissances. Pendant les épreuves officielles, c'est la couverture assurance (ACT APAC) prise par l'organisation qui couvre l'ensemble des participants.

27. Implantation du championnat

Zone de départ et arrivée

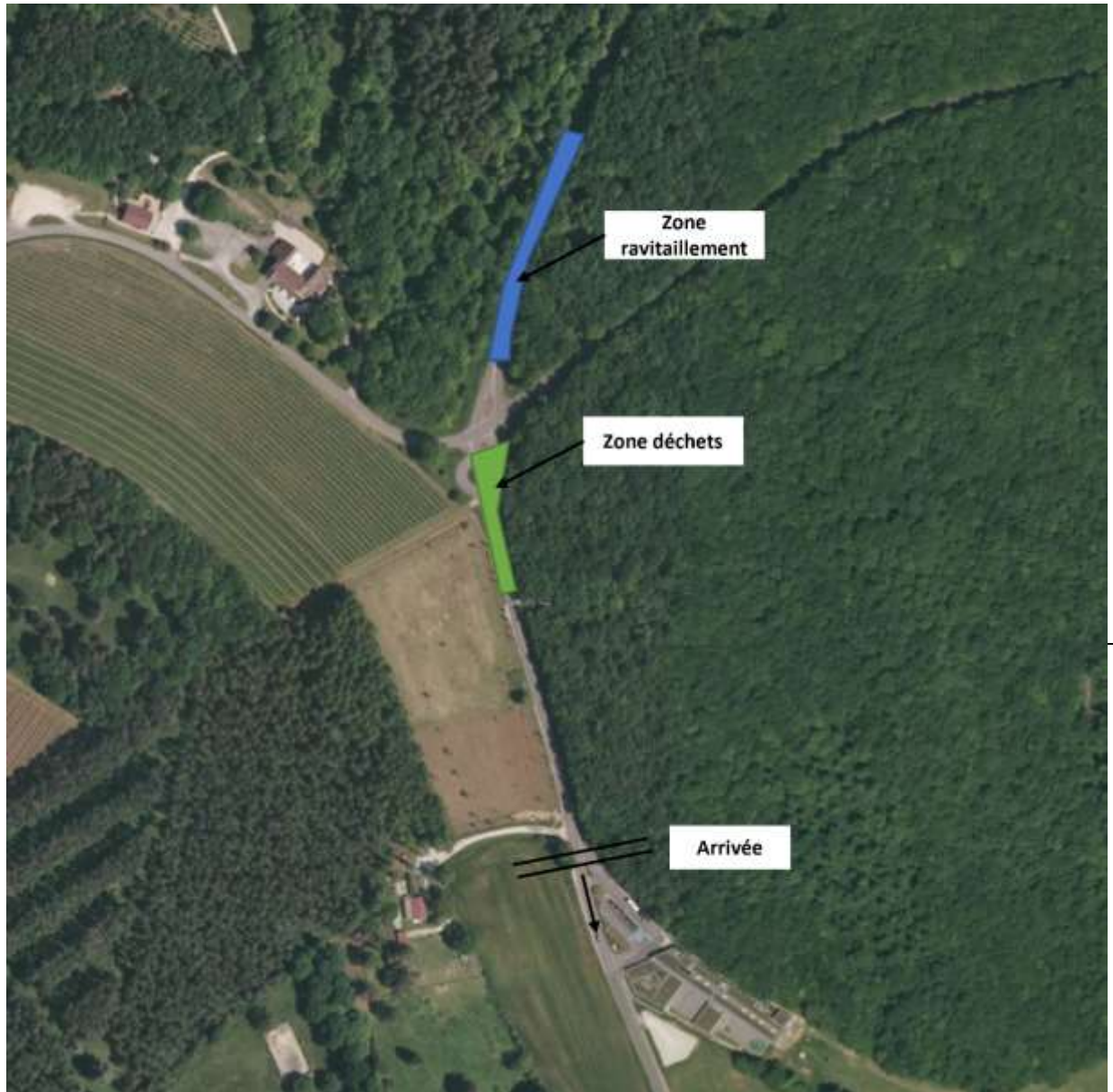


20

Parkings – Départ fictif / réel

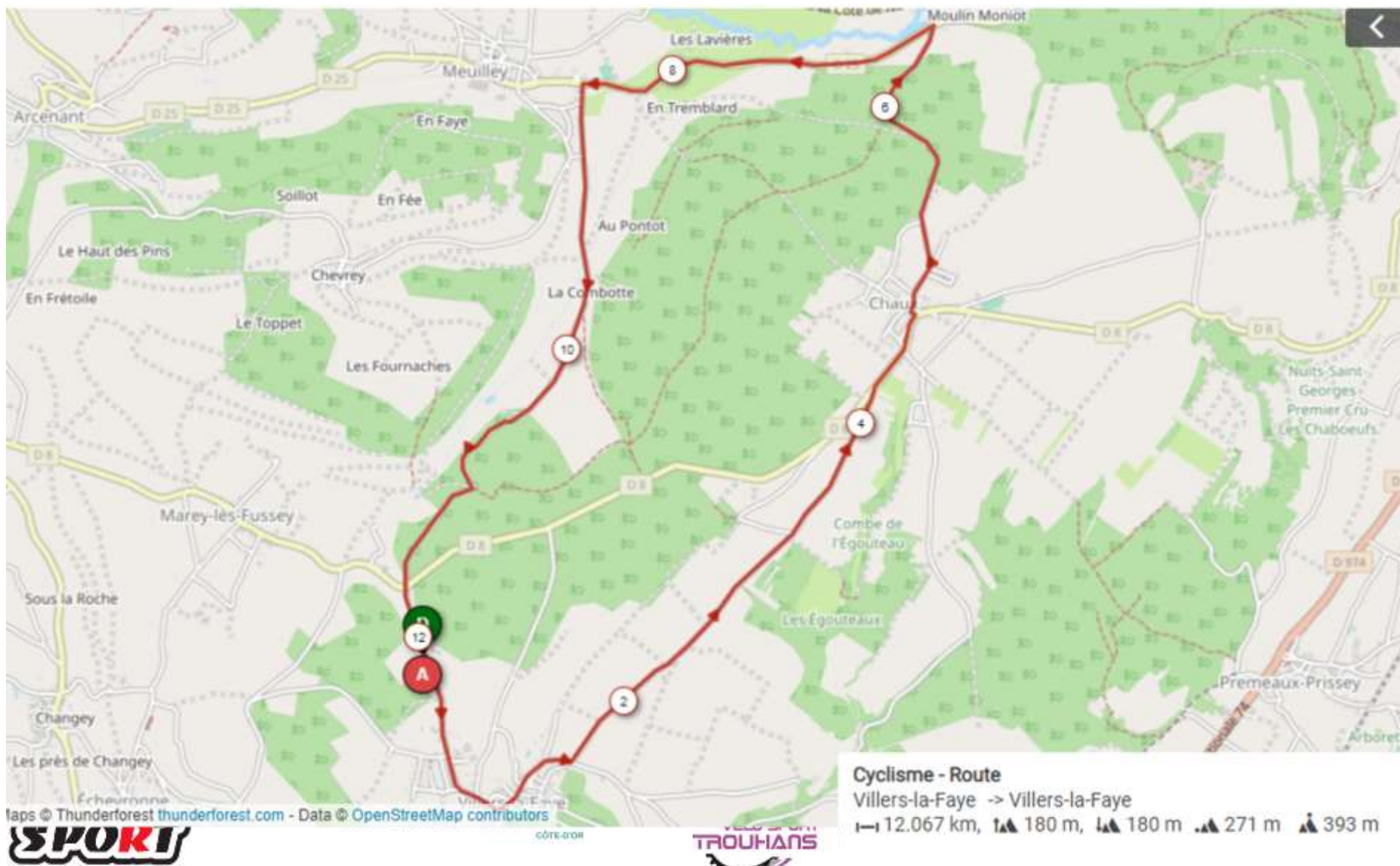


Zone ravitaillement / déchets





28. Circuit - <https://www.openrunner.com/r/14157272>



29. Partenaires :
